

Interpellation citoyenne du comité de quartier Bascule-Rivoli.

M. Angelet représente le comité de quartier Bascule-Rivoli, constitué le 13 octobre 2018 pour répondre à l'inquiétude suscitée par la dégradation des abords de la chaussée de Waterloo dans le quartier de la Bascule.

Ce comité souhaite attirer l'attention des membres du Conseil communal sur les problèmes suivants : la propreté, l'état et l'encombrement des trottoirs, la mobilité des piétons, cyclistes et véhicules.

Les dix poubelles installées de l'avenue Molière à la rue Vanderkindere, du côté de l'Innovation, sont souvent taguées. En raison de leur modèle ancien, les mégots sont insérés entre les arceaux et le dessus de la poubelle. De l'autre côté de la chaussée, une des poubelles se trouve en face de l'entrée de la galerie Rivoli, et trois poubelles sont constituées de sacs en plastique transparent, ballotés par le vent quand ils sont vides et débordant de débris quand ils sont pleins. Malgré ce dispositif considérable, les sacs-poubelles traînent en rue. Le samedi soir, voire le vendredi, la plupart des sacs-poubelles se trouvent déjà sur le trottoir et y restent jusqu'au lundi matin. Le problème est flagrant en face du n° 671 de la chaussée de Waterloo, non loin du magasin C&A.

Sur ce même côté de la chaussée, il y a trois ensembles d'arceaux pour vélos, chacun comptant de 4 à 6 arceaux. De l'autre côté, il y en a deux. Le parking réservé aux taxis ne compte pas moins de 5 emplacements. Le long de ce parking, il est presque impossible de passer à deux. Vu que la Bascule est un quartier où le trafic est très dense, surtout le matin et le soir, il est quasi impossible de se frayer un chemin entre arceaux, poubelles et poteaux de signalisation (qui tous retiennent la saleté). Les cyclistes empruntent les trottoirs de peur de subir un accident de la route.

De nombreux soupiraux sont très endommagés. Partout, le pavement est de qualité médiocre et ne supporte pas la comparaison avec les beaux pavés situés quelques mètres plus loin, sur le territoire d'Ixelles.

Des caissons susceptibles de contenir des plantes ont été placés en face de l'Innovation, le long de l'entrée vers le parking. La boîte postale est couverte de tags.

Depuis le mois d'août, un panneau annonçant un projet de construction pour une enquête publique se trouve sur le trottoir. Un énorme tapis traîne par terre depuis de longs mois le long de la pizzeria située au coin de la chaussée et de l'avenue Legrand.

En dépit de son originalité et de sa beauté, la façade de l'Innovation est sale. Elle abrite une masse de pigeons qui souillent le trottoir précisément à l'endroit où, chaque jour, des centaines de gens attendent le bus.

L'installation d'arbustes sur la rue de Praetere n'a pas eu lieu alors qu'elle était promise pour mars 2019, et le sol y est jonché de déjections canines.

Lorsque M. Angelet évoque cet environnement sale et insécurisé, qu'il arpente chaque fois qu'il conduit sa fille à l'école, on lui rétorque que ce secteur relève de la Région.

Le Collège pourrait-il enjoindre la Région d'améliorer la situation ?

La rue de la Bascule étant, quant à elle, une artère communale, l'administration communale ne pourrait-elle pas prendre des mesures afin d'y réduire les nuisances ?

M. Angelet a été en contact avec l'échevin Rouyet d'Ixelles, avec lequel il a évoqué l'établissement d'un rond-point au croisement de la rue du Général Patton, de l'avenue Molière, de la chaussée de Waterloo et de la chaussée de Vleurgat. Ce mandataire ixellois lui a dit qu'il pensait à cette solution et qu'il allait en parler avec ses homologues ucclois et les responsables de la Région. Ces discussions ont-elles abouti à des décisions concrètes ?

Tout en reconnaissant que des progrès – certes insuffisants – ont été accomplis en matière de propreté grâce à l'action des services de Mme l'Echevin Gol-Lescot, M. Angelet lance un appel à l'aide au nom de son comité de quartier.

M. Cools remercie le comité de quartier Bascule-Rivoli pour son interpellation citoyenne, qui, selon lui, constitue un modèle du genre, dans la mesure où elle ne se limite pas à des considérations générales mais énonce des solutions concrètes.

Le groupe Uccle en avant soutient les demandes exposées par M. Angelet et espère que le Collège y sera tout aussi favorable.

Echevin de l'Urbanisme sous la législature précédente, M. Cools a eu l'occasion de se rendre sur place en compagnie de son homologue d'Ixelles, Nathalie Gilson, et de membres de l'association des commerçants. Toutes les personnes présentes ont pu alors constater certains éléments mis en lumière par le comité de quartier Bascule-Rivoli, notamment à propos de l'énorme mare d'asphalte que constitue le carrefour Molière-Vleurgat-Waterloo.

Les communes d'Ixelles et d'Uccle doivent absolument se mobiliser pour cet indispensable réaménagement auprès de la Région.

Le projet relatif à l'aménagement d'itinéraires cyclables régionaux (ICR) sur la rue Vanderkindere ne semble guère avancer non plus, quoiqu'il présente l'avantage de limiter la suppression de places de parking. Vu le manque d'enthousiasme de la Région, la commune devrait prendre le relais.

M. Hayette précise que le groupe socialiste est aux côtés du comité de quartier Bascule-Rivoli pour convaincre le Collège de prêter plus d'attention à ce secteur historique de la commune d'Uccle, qui est devenu au fil du temps un lieu de transit mal entretenu.

Quoique les magasins dans et autour de la galerie soient de qualité et que le parking des grandes surfaces garantit un accès aisé aux clients, ce quartier a été délaissé, voire abandonné par les autorités communales.

Les travaux de remplacement des voies de tram à la Bascule sont aussi un des facteurs ayant conduit à la dégradation progressive de ce quartier. Cette situation doit alerter le Conseil communal sur le danger des improvisations en matière de travaux publics.

Ce quartier mériterait une visite de la part de Mme l'Echevin du Commerce et de son ASBL de promotion de l'économie locale.

M. De Bock a rencontré à plusieurs reprises les riverains de ce quartier, auquel il est très attaché, et quoique sa formation politique fit alors partie de la majorité, il s'était montré très critique à l'égard de l'évolution de ce quartier, où de trop nombreux impétrants abandonnent du mobilier urbain, qui traînerait indéfiniment si les riverains ou les élus ne se mobilisaient pas.

M. De Bock souhaiterait qu'outre l'échevin concerné, l'administration communale compte un agent responsable dont la tâche spécifique consisterait à contrôler l'espace public afin d'éviter les négligences des impétrants actifs sur les voiries.

Le fait que ce quartier se trouve entre deux communes ne facilite pas la tâche des pouvoirs publics.

M. De Bock insiste aussi sur l'importance de la mixité des fonctions pour revitaliser ce quartier. Les propriétaires devraient être incités à convertir en logements les étages inoccupés situés au-dessus des commerces.

M. l'Echevin Wyngaard remercie M. Angelet pour sa patience, étant donné que son interpellation citoyenne, déposée le 10 mars dernier, a fait l'objet de plusieurs reports avant de pouvoir être présentée.

Le Collège partage dans une large mesure le constat du comité de quartier.

Vu qu'on a affaire à un axe régional, l'entretien et la gestion de cet espace incombent à la Région. Cela ne signifie évidemment pas que la commune doit demeurer les bras croisés.

Le Collège va intervenir officiellement auprès de la Région pour qu'un dispositif de sécurisation soit mis en place au carrefour Vleurgat-Molière-Waterloo.

Les services communaux sont intervenus rapidement pour nettoyer les tags qui souillaient la rue de la Bascule.

Le Collège va écrire à nouveau à la direction de l'Inno pour l'inciter à embellir sa façade.

Les palmiers ont été remplacés par d'autres décorations florales, conformément aux demandes exprimées.

De même, la poubelle qui gênait le passage à l'entrée de la galerie Rivoli a été déplacée.

La plantation d'arbres sur la rue de Praetere sera complétée par l'établissement de haies.

L'instauration d'une zone 30 dans ce secteur entre l'avenue Winston Churchill et la limite avec Ixelles est de nature à sécuriser les traversées piétonnes et le trafic des transports en commun.

Mme l'Echevin Gol-Lescot a signalé M. l'Echevin Wyngaard que la situation particulière de ce quartier est évoquée à chaque réunion de Bruxelles-Propreté. Les services communaux sont parfois amenés à intervenir pour pallier les carences des services régionaux dans ce domaine.

La commune soutient l'association visant à dynamiser le commerce dans le secteur et il en sera de même à l'égard de la nouvelle association qui sera bientôt constituée.

Dans le domaine culturel, l'administration communale soutient le projet de galerie ainsi que les projets « Art and Food » et « Projection Room ».

Le projet d'itinéraire cyclable régional (ICR) implique un réaménagement ainsi qu'une éventuelle verdurisation des carrefours afin de sécuriser les traversées piétonnes. Vu que ce projet est englué depuis 10 ans, la commune a l'intention de déposer un dossier auprès de la Région afin d'obtenir un financement qui lui permettrait de reprendre la situation en main.

La problématique des arrêts de bus et de tram fera l'objet d'un examen approfondi, en concertation avec la STIB, TEC, et De Lijn.

Il faut veiller à ce que la distance entre les commerces et les arrêts des transports en commun ne soit pas trop importante, pour ne pas gêner les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite (PMR) et les parents avec poussette.

En raison de ce paramètre, la STIB ne sera pas favorable à une suppression pure et simple de l'arrêt Patton.

Quoi qu'il en soit, le Collège reste à la disposition du comité de quartier Bascule-Rivoli.

M. Angelet est quelque peu déçu par la réponse du Collège, qui, selon lui, se limite à des mesures partielles et ponctuelles, alors que ce problème requiert une réflexion approfondie.